



COLLECTE DES DECHETS ENCOMBRANTS

Nous nous permettons de vous rappeler la procédure à respecter pour la collecte des déchets encombrants.

Les personnes intéressées doivent téléphoner au numéro vert suivant :

03 88 64 87 87

en précisant l'endroit du dépôt des encombrants.

VEOLIA assure l'enlèvement le

DERNIER VENDREDI DU MOIS.

La collecte ayant lieu le matin, les déchets sont à déposer la veille au soir.

NE SONT PAS ENLEVES :



Les appareils électro-ménagers



Le matériel Hi-Fi et informatique



Les pneus



Les produits inflammables (peintures et solvants).